



Alerte presse du 6 décembre 2018

#TransitionÉcologique / #RénovationÉnergétique / #Bâtiment / @Capeb_fr

L'action de la CAPEB a payé. Elle s'en félicite. Au nom des entreprises artisanales, elle participera activement à la concertation nationale voulue par les pouvoirs publics

Patrick Liébus, président de la CAPEB : « En tant qu'acteurs de l'économie de proximité, les entreprises artisanales du bâtiment ne pouvaient subir une taxe de plus, qui aurait eu des effets dramatiques tant pour leurs clients que pour eux-mêmes. C'est pour cette raison que la CAPEB salue l'abandon des mesures fiscales sur les carburants, même s'il aurait fallu que le Gouvernement ouvre le dialogue plus tôt. Attelons-nous maintenant à réussir la concertation sur la transition énergétique. La CAPEB souhaite aller de l'avant et encourage ses représentants locaux à participer activement aux débats départementaux. »

Paris le 6 décembre 2018 - A la suite de l'annonce du Premier ministre concernant l'abandon des mesures fiscales sur les carburants, la CAPEB se félicite de voir que ses revendications ont été entendues.

Dans un contexte social extrêmement tendu, la CAPEB, fidèle à ses principes, a su avec fermeté, mais en évitant tout acte de violence, faire valoir ses demandes, dans le respect des valeurs républicaines.

La CAPEB tient à rappeler que la situation dramatique que connaît actuellement la France aurait pu être évitée si le Gouvernement s'était appuyé sur les corps intermédiaires au lieu de les négliger. La CAPEB a assumé ses responsabilités et continuera de le faire.

Dans la droite ligne de son action, la CAPEB participera activement, dans chaque département, à la grande concertation nationale annoncée par le Gouvernement, qui sera animé par Madame Chantal Jouanno. Ce sera l'occasion de défendre les propositions des entreprises artisanales concernant notamment la transition énergétique, la fiscalité verte, la baisse des charges pour les entreprises ou encore la maîtrise efficace des dépenses publiques.

« Les artisans, acteurs de l'économie de proximité, ont ressenti le ras le bol des Français depuis un long moment et ont alerté à plusieurs reprises les pouvoirs publics, locaux et nationaux. Chaque jour, en allant chez nos clients, nous constatons des situations de précarité. Nous sommes prêts à mettre à contribution notre connaissance et expérience du terrain pour que particuliers et professionnels sortent gagnants de cette crise. C'est notre rôle de corps intermédiaire et maillon essentiel entre les territoires et les pouvoirs publics », explique Patrick Liébus.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés*, soit 98 % des entreprises du Bâtiment**
- 630 994 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79 % des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 480 micro-entrepreneurs déclarant un CA au RSI

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »

La CAPEB, www.capeb.fr, est aussi sur Twitter : [@capeb_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

Contacts presse

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

—